

102 TER RUE LAZARE CARNOT
ZONE DE LA TUILERIE - ATELIER 5
62790 LEFOREST
09 64 24 29 02
06 47 81 30 06
contact@vacom-db.fr



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES/ACTIONS

Concentré miscible dans l'eau en toutes proportions.

Caractères nettoyants et fortement dégraissant avec fonctions bactéricides fongicides simultanées en présence de matières organiques.

Basse tension superficielle conférant un haut pouvoir pénétrant aux solutions.

Large spectre d'activité désinfectante :

	Norme	Concentration	Germes tests
Efficacité bactéricide	NF EN 1276 (NL / 0211-21)	2 % (15 mn) (condition de saleté)	Pseudomonas aeruginosa CIP 103 467 Escherichia coli CIP 54 127 Staphylococcus aureus CIP 5855 Enterococcus faecalis CIP 5855
	NF EN 13697 (NL/12055/1)	5 % (5 mn) (condition de saleté)	Pseudomonas aeruginosa CIP 103 467 Escherichia coli CIP 54 127 Staphylococcus aureus CIP 4.83 Enterococcus faecalis CIP 5855
	NF EN 13697 (NL/12166/1)	0,5 % (15 mn) (condition de saleté)	Pseudomonas aeruginosa CIP 103 467 Escherichia coli CIP 54 127 Staphylococcus aureus CIP 4.83 Enterococcus faecalis CIP 5855
Efficacité fongicide	NF EN 1650 (NL / 07285/1)	5 % (15 mn) (condition de saleté)	Candida albicans IP 4872 Aspergillus fumigatus IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques
	NF EN 13697 (NL/12170/1)	5 % (15 mn) (condition de saleté)	Candida albicans IP 4872 Aspergillus fumigatus IP 1431.83 (champignon sous forme sporulée non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques
Efficacité Levuricide	NF EN 13697 (NL/12170/1)	0,25 % (15 mn)	Candida albicans IP 4872
Efficacité Virucide	EN 14476	1 % (15 mn)	Virus enveloppés

Par son pouvoir désinfectant élimine les microorganismes responsables de fermentations malodorantes, odeurs de putréfaction, de moisissure, etc...

Nettoyant désinfectant concentré, efficace et économique pour les industries agroalimentaires, cuisines restauration, collectivités, professions de santé, etc...

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Composés de sels d'ammonium quaternaire, sels alcalins, séquestrant, émulsionnateurs tensioactifs non ioniques.

Teneur garantie en matières actives : 45 g/kg chlorure de didecyl diméthyl ammonium

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

● QUALIMAT TRANSPORT : Satisfait et est en conformité avec :

Les exigences Niveau D (Niveau B + Désinfection) avec un désinfectant agréé et homologué pour le contact alimentaire POA - POV du cahier des charges QUALIMAT TRANSPORT

VIRUGERM AL

DÉTERGENT DÉSINFECTANT
TRAITEMENTS BACTÉRICIDE et FONGICIDE
Industrie AGROALIMENTAIRE

- ✓ Large spectre d'activité désinfectante
- ✓ Non caustique : sans soude, ni potasse caustique
- ✓ Fortement mouillant et pénétrant
- ✓ Facile à rincer
- ✓ Actif en dilution en eau dure
- ✓ N'altère pas les matières plastiques, ni les métaux non ferreux usuels aux concentrations préconisées

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE

ETAT PHYSIQUE	: Liquide
ASPECT	: Limpide
MASSE VOLUMIQUE	: 1020 g/l +/- 20 g/l
pH pur	: 12.5
RÉACTION CHIMIQUE	: Faiblement alcaline, non caustique
pH à 1%	: 10.25
COULEUR	: Lilas
TENSION SUPERFICIELLE	: 31.2 dyne/cm à 1%
IONOGÉNÉTÉ	: Cationique

USAGES ET DOSES HOMOLOGUÉS

Locaux de stockage, du matériel de transport et de stockage des P.O.A.	Traitement bactéricide	2 %
Matériel de transport et des locaux destinés à la préparation de la nourriture des animaux domestiques	Traitement bactéricide	2 %
Parois des locaux de stockage des POV en pulvérisation	Traitement bactéricide	2 %
Traitement fongicide	5 %	
Locaux de stockage, matériel de transport, de stockage et de récolte des P.O.V.	Traitement bactéricide	2 %
Traitement fongicide	5 %	
Matériels de laiterie	Traitement bactéricide	2 %

MODES ET DOSES D'EMPLOI

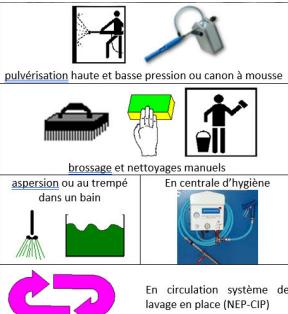
Pour application en traitement bactéricide selon homologation, diluer dans l'eau à 2 % en v/v à 30 - 35 °c de préférence.

1. Débarrasser les surfaces des résidus, déchets d'aliments et ingrédients dans les POA et POV.

2. Appliquer selon le cas :

- par pulvérisation uniforme pour imprégnation des surfaces.
- au bain par immersion, trempage ou par brossage des matériels et ustensiles.
- par aspersion ou par circulation dans les systèmes de lavage en place (N.E.P., C.I.P.)

3 Dans tous les cas laisser la solution au contact des supports ou surfaces à traiter pendant 5 minutes minimum et terminer par un rinçage complet à l'eau potable.



PHOTOS D'APPLICATION





**102 TER RUE LAZARE CARNOT
ZONE DE LA TUILERIE - ATELIER 5
62790 LEFOREST**
**09 64 24 29 02
06 47 81 30 06**
contact@vacom-db.fr

RECOMMANDATION

N° 14 HJ4110

DANGER

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 Éliminer le contenu/récipient dans les déchets industriels spéciaux. Nettoyage du matériel d'application par rinçage à l'eau.

Usage biocide TP 4 : 45 g/kg chlorure de didecyl dimethyl ammonium
Contient ALCOOL GRAS ETHOXYLE, CHLORURE DE DIDÉCYLDIMÉTHYLAMMONIUM, ETHYLENEDIAMINETETRAACETATE-DE-TETRASODIUM

-moins de 5% de : agents de surface non ioniques

-moins de 5% de : EDTA et sels

-désinfectants

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : SV10-Q0EM-T00R-QCCN